QUE FAIRE DANS CES SITUATIONS?

EN PARLER ÇA PEUT AIDER

Si tu es la personne ciblée, sache que ce n'est pas de ta faute. Ne reste pas seule et cherche de l'aide.

Si tu es témoin, regarde ce que tu peux faire pour aider la personne ciblée: lui parler, parler à un∙e adulte de confiance, etc.







Il est possible de porter plainte lors de discriminations, harcèlement et de cyberharcèlement en raison de l'appartenance raciale, ethnique ou religieuse ou de l'orientation sexuelle.



Police vaudoise